

Les manuels scolaires de langues doivent contenir 80% de texte d'auteurs algériens

Les futurs manuels scolaires de langues doivent contenir une moyenne de 80% de textes d'auteurs algériens écrits dans une des trois langues (arabe, français, tamazight), a indiqué mardi à Alger, Farid Benramdane, conseiller au ministère de l'Éducation nationale, précisant que la mesure sera appliquée dès la rentrée prochaine. «Les cahiers des charges exigent que les futurs manuels de langues contiennent une présence de 80% de textes d'auteurs algériens écrits dans les trois langues (arabe, français, tamazight)», a affirmé le responsable lors de la journée «l'école et le livre», organisée en marge du Salon International du livre d'Alger

(SILA). «La mesure, qui est une recommandation de la conférence nationale tenue en juillet dernier, sera mise en application dès septembre prochain», note le même responsable, précisant que «le processus sera commencé par la 1^{ère} année du moyen, la 1^{ème} et 2^{ème} années du primaire, avant de l'élargir progressivement.

Le responsable a regretté, dans ce sens le fait que les manuels de langue arabe du cycle moyen, à titre d'exemple, ne contiennent que 8% d'auteurs algériens, jugeant «insignifiante» une telle proportion. Citant des exemples liés à l'environnement direct de l'élève, Benramdane a déploré qu'un écolier, né

à Freneda (Tiaret) ne trouve pas dans le livre scolaire des cours se référant à Ibn Khaldoun, l'auteur de la Muqadima (Prolégomènes) qui a vécu dans la région. Il a plaidé, dans ce sens, pour «la mise en place d'un socle commun des références littéraires nationales, issues de l'Algérianité, dans la pluralité de ses expressions linguistiques et culturelles à travers l'histoire». L'intervenant a ajouté que «la notion de lecture scolaire par le biais de choix appropriés de textes pourrait constituer un projet identitaire autour de la question de l'Algérianité, au travers de la pluralité des langues et des formes d'expression littéraire les plus diverses».